

AVIS PUBLIC



Commission de la sécurité publique

POLITIQUE SUR LES INTERPELLATIONS POLICIÈRES DU SPVM

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La Commission de la sécurité publique (CSP) a tenu, de juillet 2020 à septembre 2020, une consultation publique sur la *Politique sur les interpellations policières du SPVM*.

La Commission informe les personnes intéressées par le dossier en consultation qu'elle adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique virtuelle qui se tiendra le :

DATE ET HEURE : **Vendredi 26 février 2021 à 13 h 00**

Par visioconférence

Le lien pour visionner la séance en webdiffusion en direct sera disponible le jour de l'assemblée à l'adresse suivante :

ville.montreal.qc.ca/interpellation

Lors de cette assemblée, les membres de la Commission procéderont à la lecture et à l'adoption des recommandations présentées à l'Administration. Une période sera ensuite réservée à la lecture des questions et commentaires du public, et aux réponses des membres de la Commission, le cas échéant.

PROJET DE RECOMMANDATIONS

Le projet de recommandations qui sera adopté par la Commission sera disponible sur la page web dédiée à la consultation ville.montreal.qc.ca/interpellation à **partir de 9 h** le jour de l'assemblée.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour permettre aux personnes de participer au débat public, un formulaire en ligne sera disponible pour transmettre les questions et commentaires **entre 9 h et 12 h, le vendredi 26 février 2021**, sur la page web consacrée à la consultation ville.montreal.qc.ca/interpellation.

L'assemblée publique sera également accessible en webdiffusion en différé sur le compte [YouTube de la Ville de Montréal](#).

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-5655

commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/interpellation | [@Comm_MTL](#)